

L'activité et l'emploi de la construction : un début de repli en 2008 qui s'accroît en 2009

Après une longue période de croissance et dans un contexte de crise économique et financière, l'activité de la construction a fléchi en 2008, de 2,3 % en volume, mais a encore créé, nets, 13 000 emplois permanents. En 2009, la poursuite de la dégradation de la situation économique devrait entraîner une diminution d'activité comprise entre - 3,5 % et - 5,7 % se traduisant par une réduction des effectifs employés de 33 000 à 61 000 personnes, soit une baisse de 2,0 % à 3,7 %. Les entreprises devraient continuer à ajuster leurs ressources humaines par un moindre recours au travail intérimaire, qui représente le tiers des suppressions.

Ces prévisions tiennent compte de la plupart des mesures mises en place dans le cadre du plan de relance de l'économie. Ces dernières renforcent la dynamique du Grenelle Environnement. A défaut d'inverser complètement la tendance, ces dispositions limitent le recul de l'activité et de l'emploi dans la construction en 2009 pour les maintenir à un niveau relativement élevé si on les compare à la situation du début des années 2000.

En 2008, dans le bâtiment, la baisse est marquée dans la construction neuve (- 5 %), alors que l'entretien-amélioration se maintient. L'activité des travaux publics recule aussi, en raison de la phase post-électorale diminuant les commandes des communes et de la baisse de la construction neuve de bâtiments. En 2009, la baisse concerne tous les segments du secteur et s'accroît particulièrement dans le bâtiment neuf (entre - 6,9 et - 11 % selon les hypothèses, voir encadré méthode) ainsi que pour les travaux publics (entre - 4,2 % et - 5,2 %). Elle est modérée pour l'entretien-amélioration (figure 1).

L'activité du secteur de la construction s'essouffle en 2008

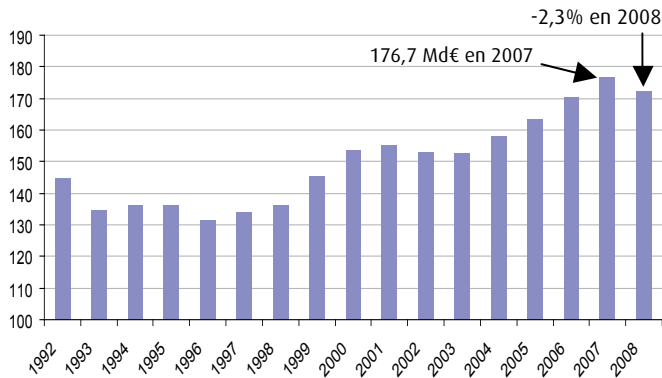
Ce repli se produit sous l'effet d'une conjoncture économique moins porteuse que les années précédentes et fait suite au niveau d'activité exceptionnel de 2007 (176,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires). L'activité reste en 2008 à un niveau élevé, supérieur à celui de 2006 (figure 2).

Figure 1 : Chiffre d'affaires de la construction par marché en 2007, évolutions 2008/2007 et prévisions 2009/2008

	CA 2007 (en Md€)	2008/2007 (en %)	Évolutions en volume	
			Prévisions 2009	
			Hypothèse haute (en %)	Hypothèse basse (en %)
Entretien-amélioration des bâtiments	71,7	+ 0,6	- 0,3	- 1,3
Construction neuve de bâtiments	64,7	- 5,0	- 6,9	- 11
TOTAL BÂTIMENT (Logement et bâtiment non résidentiel)	136,4	- 2,0	- 3,3	- 5,8
TRAVAUX PUBLICS	40,3	- 3,4	- 4,2	- 5,2
TOTAL CONSTRUCTION	176,7	- 2,3	- 3,5	- 5,7

Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

Figure 2 : Evolution du chiffre d'affaires du secteur de la construction sur longue période (en milliards d'euros 2007)



Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

Le logement neuf, principale cause de la baisse d'activité du bâtiment

Au sein du bâtiment, l'activité due au logement, neuf et ancien, a diminué de 2,6 % en 2008. Ce recul résulte surtout de la forte baisse de la construction neuve dans l'individuel, alors que le collectif a progressé et que l'entretien-amélioration s'est maintenu (figure 3).

Figure 3 : Chiffre d'affaires des entreprises de construction lié au logement

	CA 2007 (en Md€)	Evolutions 2008/2007 (en %)
Logement neuf	39,3	- 6,1
Individuel	24,7	- 10,9
Collectif	14,6	+ 2,5
Entretien-amélioration	43	+ 0,7
Travaux non aidés	39,3	+ 1,3
Travaux aidés*	3,7	- 6,1
Total logement	82,3	- 2,6

*Les travaux aidés regroupent l'ensemble des travaux dans l'ancien co-financés par des aides de l'ANAH, la PALULOS, l'ANRU et les aides à la production de logements locatifs sociaux en acquisition-amélioration, sans intégrer les aides fiscales (TVA à 5,5 %, PTZ, crédit d'impôt, etc.).

Sources : Baromètre de l'entretien (voir encadré sources); CGDD/SOeS-IPEA - CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

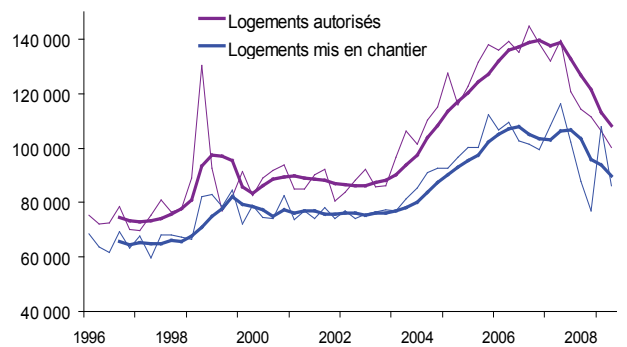
Forte baisse de la construction de logements

Après plusieurs années de forte croissance, la baisse d'activité est particulièrement marquée dans la construction de logements (- 6,1 %). Elle correspond à un ralentissement cyclique, attendu, mais renforcé par la crise financière (subprimes) et la dégradation concomitante des conditions de financement (hausse des taux d'intérêt à long terme, inadéquation grandissante entre les exigences des banques et les capacités de remboursement des emprunteurs potentiels). Elle touche particulièrement le logement individuel (- 11 %). Au total 368 500 logements ont été mis en chantier, contre 435 200 en 2007.

La diminution du nombre de permis de construire délivrés (autorisation), commencée en 2007 et accompagnée de retards dans les délais de réalisation des projets (écart croissant entre obtention du permis et début des travaux), ainsi que celle des mises en chantier, se sont répercutées sur la construction de logements individuels en 2008. Compte-tenu de ses délais de production plus longs, le logement collectif a prolongé, quant à lui, sa croissance (+ 2,5 %) (figure 3).

Entre 2003 et 2007, la demande de logement a été portée par des conditions très favorables : taux d'intérêt bas, aides publiques pour l'accès social à la propriété tel le prêt à taux zéro, augmentation des efforts de construction de logements locatifs sociaux en application du plan de cohésion sociale, incitations fiscales à l'investissement locatif (dispositifs « De Robien », « Robien recentré », « Borloo populaire »), crédit d'impôt pour tous les accédants. Les mises en chantier ont ainsi atteint un niveau inégalé depuis une trentaine d'années (figure 4). Cette évolution s'est accompagnée de fortes hausses des prix de l'immobilier, à la fois conséquence et facteur de dynamisation de la construction, que ces hausses concernent le neuf ou l'ancien.

Figure 4 : Nombre de logements autorisés et mis en chantier sur longue période



Données trimestrielles - Champ : métropole

Note : L'écart croissant entre autorisations et mises en chantier lors des périodes de reprise témoigne du décalage d'avec les capacités de production des entreprises.

Source : CGDD/SOeS-SITADEL

Maintien pour l'entretien-amélioration du logement

La hausse de l'entretien-amélioration du logement s'est surtout produite au cours des neuf premiers mois de l'année, alors que l'activité a commencé à fléchir au quatrième trimestre. Elle est restée soutenue par le taux réduit de TVA mis en place en 1999, et désormais pérennisé, qui concerne surtout l'activité des entreprises du second œuvre. Le caractère urgent de ces travaux (réfection de toitures, travaux de plomberie, changements de chaudières ou de serrures...), leurs coûts, en général inférieurs à l'acquisition d'un bien ou à sa réhabilitation lourde, et leur fréquence rendent l'activité de ce segment moins fluctuante que la construction neuve, marquée par des cycles plus amples.

Net ralentissement de la construction de bâtiments non résidentiels, maintien pour les travaux

La diminution de 1,3 % en 2008 de l'activité liée aux bâtiments non résidentiels (BNR) masque des disparités entre les différents segments de marché. L'activité d'entretien-amélioration a continué de croître (+ 0,4 %) malgré un ralentissement au 4^{ème} trimestre, alors que l'activité de construction neuve s'est contractée de 3,2 %, après avoir enregistré un taux de croissance moyen de 4,8 % par an sur la période 1996-2007.

Compte tenu des délais de chantier et malgré la forte diminution des surfaces commencées (- 15 %, figure 5a), la baisse d'activité liée à la construction neuve de bâtiments non résidentiels a été limitée (figure 5b), bénéficiant, surtout au premier semestre, de la forte hausse des mises en chantier de 2007 (+ 8,3 %).

Les bureaux et les bâtiments industriels sont les seules catégories à résister. Les bâtiments de culture et de loisirs enregistrent une forte baisse, en lien avec le cycle électoral¹ des communes qui sont les principaux commanditaires de cette catégorie de locaux.

Figure 5 a : Construction neuve de bâtiments non résidentiels, surfaces autorisées et mises en chantier

	Surfaces en milliers de m ² (2007)	Evolution 2008/2007 (en %)
Surfaces autorisées	32477	- 12,2
Bureaux	5826	+ 5,6
Commerces	5804	- 10,1
Industrie	10884	- 15,7
Enseignement	2328	- 35,2
Santé	2751	+ 5,2
Culture-loisirs	2355	- 46,1
Autres	2529	- 9,3
Surfaces commencées	26930	- 14,7
Bureaux	4492	- 6,0
Commerces	4700	- 12,4
Industrie	8755	- 12,4
Enseignement	2022	- 20,2
Santé	2620	- 17,4
Culture-loisirs	2172	- 29,4
Autres	2169	- 23,4

Champ : métropole, hors bâtiments agricoles et locaux de stockage agricoles et non agricoles
Source : CGDD/SOeS-Sitadel

¹ Le cycle électoral se traduit par une diminution des investissements des communes les deux premières années de mandat, les équipes nouvellement élues étant occupées à définir leurs projets.

Figure 5 b : Chiffre d'affaires de la construction neuve de bâtiments non résidentiels

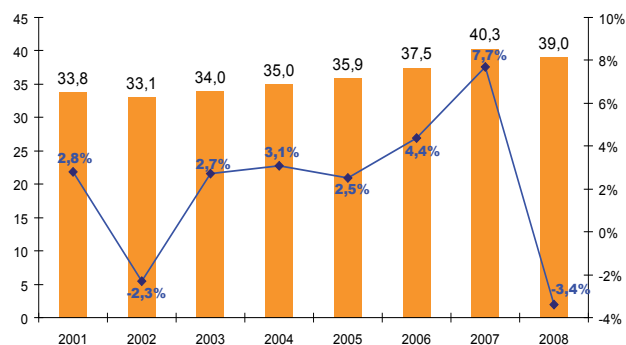
	CA 2007 (en Md€)	Evolution 2008/2007
Activité	25,4	- 3,2
Bureaux	5,1	+ 3,8
Commerces	2,8	- 3,4
Industrie	5,1	+ 0,8
Enseignement	2,6	- 4,4
Santé	4,1	- 3,9
Culture-loisirs	3,0	- 16,7
Autres	2,8	- 6,2

Champ : métropole, hors bâtiments agricoles et locaux de stockage agricoles et non agricoles
Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

Activité des travaux publics en baisse, mais à un niveau élevé

A l'image de la construction dans son ensemble, l'activité des travaux publics a diminué en 2008, de 3,4 %, tout en restant à un niveau élevé (39 Md€). Ce recul intervient après une année 2007 record et une croissance annuelle moyenne de 3 % sur la période 2001-2007 (figure 6).

Figure 6 : Chiffre d'affaires des travaux publics de 2001 à 2008 (en milliards d'euros 2007)



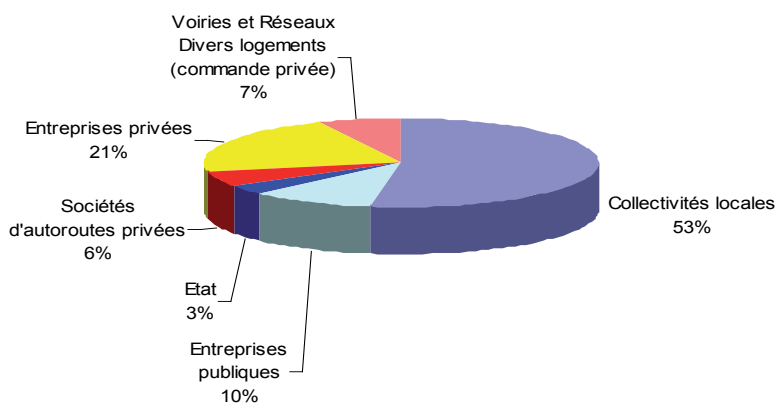
Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

Le secteur a subi le double effet du cycle électoral municipal, donnant lieu à une diminution des dépenses d'investissement des collectivités, et, dans une moindre mesure, de l'essoufflement de la construction neuve de bâtiment. Or, le volume important des commandes des collectivités locales (53 % en 2007, figure 7) confère structurellement à celles-ci un rôle déterminant dans le chiffre d'affaires du secteur.

La commande publique* s'est ainsi repliée de 5 %,

principalement en raison de la contraction des dépenses en travaux publics des collectivités locales (- 6 %).

Figure 7 : Répartition du chiffre d'affaires des travaux publics en 2007



Source : CGDD/SEEIDD/BAESP

Les dépenses des grandes entreprises nationales ont légèrement diminué, en raison de la privatisation de GDF, consécutive à sa fusion avec Suez. Hors effet de structure, elles augmentent de 13 %, dynamisées notamment par la vitalité des commandes de Réseau Ferré de France (RFF) et de la RATP ainsi que des investissements dans les réseaux électriques.

La dépense de l'Etat en travaux publics a progressé au même rythme que celle de son budget routier (+ 1 % en 2008). Cette augmentation intervient après une contraction de 20 % de sa commande, liée au changement de périmètre de son réseau routier en 2006, lorsque 17 000 kilomètres de routes nationales d'intérêt local ont été transférés aux départements.

La commande privée* a, pour sa part, diminué de 0,4 %. Les dépenses des sociétés d'autoroutes se sont contractées de 15 % avec l'achèvement, en 2008, de plusieurs gros chantiers (contournement nord d'Angers, section Rueil-Malmaison-A13 du tunnel autoroutier de l'A86, celui de l'A41 Nord entre Annecy et Genève). Elle a par ailleurs été impactée par le retournement du marché de l'immobilier : les travaux de voiries et réseaux divers associés au logement neuf ont diminué de 4,4 % sous l'effet de la diminution des mises en chantier de logements individuels.

La commande des autres entreprises privées a augmenté de 5,1 % sous le seul effet de la privatisation de GDF. A champ constant, elle diminue de 2 %, compte tenu du repli de la construction de bâtiments non résidentiels.

La construction est restée créatrice nette d'emplois permanents en 2008 ...

L'effectif salarié permanent du secteur croît encore de 13 000 personnes en 2008. Après avoir créé net 25 300 postes de janvier à septembre, et frôlé le million et demi de salariés à fin septembre, hors intérim, l'effectif a baissé de 12 600 au quatrième trimestre, à 1 486 000 personnes. La totalité du gain a résulté du bâtiment (+ 13 000, à 1 208 000 salariés, soit + 1,1 %), l'effectif des travaux

publics restant stable, à 278 000. Il s'agit de la onzième année de croissance de l'emploi permanent qui a progressé, en tout, de 349 000 emplois salariés depuis le début de 1998 (soit + 30 %).

A l'inverse, le recours à l'intérim a été réduit, de 7 000 équivalents-temps plein (ETP), soit - 4,7 %, surtout dans les travaux publics (- 5 000 ETP, soit -11 %, à 40 000 contre 45 000), et moins dans le bâtiment - 2 000.

...mais le chômage est reparti à la hausse

La non-reconduction de nombreux contrats de courte durée ainsi que le ralentissement du rythme des embauches ont entraîné une forte reprise du chômage du secteur : 212 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1 (voir définitions) inscrits pour un métier de la construction au 31 décembre 2008 contre 160 000 fin 2007 (+ 33 % en un an).

Le temps hebdomadaire travaillé s'est légèrement tassé, à 36 h 20 mn en moyenne (- 0,2 % sur un an) et les difficultés de recrutement, sans avoir disparu, ont nettement reculé pour la première fois depuis cinq ans. Ainsi 17 % des entreprises de bâtiment et 13 % de celles des TP ne pouvaient produire davantage faute de main-d'œuvre en octobre 2008 contre respectivement 32 % et 47 % un an auparavant.

La baisse d'activité se poursuit en 2009, les contrastes s'accroissent

En 2009, la poursuite de la dégradation du contexte économique et financier devrait entraîner une diminution comprise entre 3,5 et 5,7 % selon les hypothèses sous-jacentes de l'activité du secteur (voir encadré sources et méthode).

Les segments les plus touchés sont la construction neuve de bâtiments (entre - 6,9 et - 11 %) et, dans une moindre mesure, les travaux publics (entre - 4,2 et - 5,2 %). Les activités d'entretien-amélioration résistent mieux (entre - 0,3 et - 1,3 %), bénéficiant des premiers effets du Grenelle Environnement et du plan de relance de l'économie.

Dans le bâtiment, le logement neuf est plus touché que l'entretien

Au total, l'ensemble des activités de bâtiment liées au logement neuf et ancien devrait enregistrer, en 2009, un repli compris entre - 3,4 % et - 6,3 % (figure 8). La construction neuve diminue fortement dans les deux segments du collectif et de l'individuel, alors que l'entretien-amélioration ne devrait baisser que légèrement, soutenu par une forte progression des travaux aidés.

Figure 8 : Prédiction d'activité du logement en 2009

Evolutions en volume

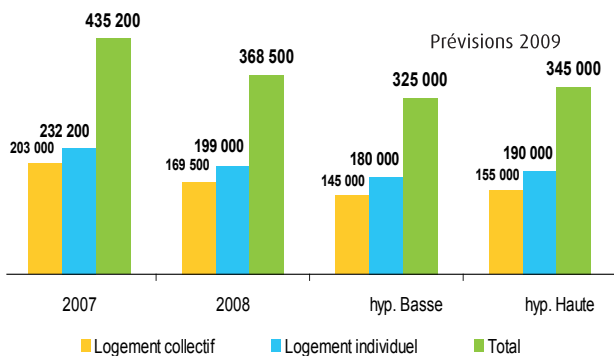
	2009/2008 (en %)
Logement neuf	-6,5 à -11,4
Individuel	-4,5 à -12
Collectif	-9,6 à -10,5
Entretien amélioration	-0,7 à -1,7
Travaux non aidés	-1,5 à -2,6
Travaux aidés*	+8,5
Total logement	-3,4 à -6,3

*Les travaux aidés regroupent l'ensemble des travaux dans l'ancien co-financés par des aides de l'ANAH, la PALULOS, l'ANRU et les aides à la production de logements locatifs sociaux en acquisition-amélioration, sans intégrer les aides fiscales (TVA à 5,5%, PTZ, crédit d'impôt etc.).
Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

Baisse accentuée de l'activité de logement neuf

La diminution du nombre de permis de construire délivrés en 2008 (16,7 % de moins qu'en 2007) et du début 2009, amène à envisager une baisse des mises en chantier et de l'activité de ce segment en 2009, entre - 6,5 % et - 11,4 % (figure 9). Une amélioration des perspectives ne pourrait intervenir qu'au cours du second semestre 2009, avec la montée en puissance des projets impulsés, notamment, par le plan de relance.

Figure 9 : Nombre de logements mis en chantier



Champ : France entière
Sources : CGDD/SOeS-SITADEL pour 2007 et 2008, prévisions CGDD/SEEIDD/BAESP pour 2009, mai 2009.

En 2009, les pouvoirs publics soutiennent les programmes de construction de logements locatifs sociaux et élargissent les aides à l'accession sociale à la propriété, notamment par le « Pass foncier », l'augmentation des plafonds du prêt d'accession sociale (PAS) et la mise à disposition de terrains détenus par l'Etat. Le plan de relance cherche également à dynamiser la construction de logements en anticipant la réglementation thermique (octroi d'un avantage à leurs acquéreurs), en augmentant les montants de prêt à taux zéro (PTZ) et le crédit d'impôt

issu de la loi TEPA* pour l'acquisition d'un bien et en autorisant, dans certains cas, l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Légère diminution de l'entretien-amélioration du logement en 2009

La baisse d'activité de l'entretien-amélioration devrait être limitée (entre - 0,7 et - 1,7 %, figure 10) sous l'effet de plusieurs mesures visant à favoriser le financement de ces travaux.

Outre le taux réduit de TVA, l'entretien-amélioration du logement doit bénéficier de mesures issues du Grenelle Environnement et du plan de relance : prêt à taux zéro vert pour les travaux de rénovation thermique, extension du crédit d'impôt au développement durable ou encore octroi de prêts bonifiés pour la rénovation thermique des logements sociaux.

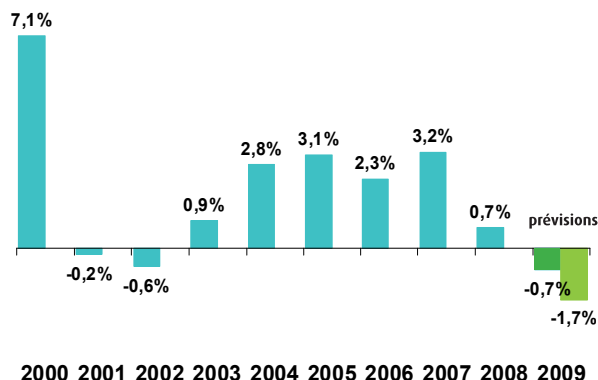
A ces aides s'ajoutent les actions de l'Anah qui dispose, avec le plan de relance, d'un fonds exceptionnel de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique d'un montant de 200 millions euros (M€) destiné :

- aux travaux de rénovation de ménages propriétaires occupants à revenus modestes (100 M€, 80 000 logements) ;
- à l'aide aux copropriétés fortement dégradées situées en plan de sauvegarde (50 M€, 5 000 logements) ;
- à l'accélération des opérations programmées de réduction de l'habitat indigne dans les quartiers anciens (50 M€, 25 000 logements).

Si ces aides ont pour principal objectif la mise aux normes du parc immobilier en vue, entre autres, de réduire la consommation d'énergie, elles devraient avoir également pour effet d'atténuer de manière significative la baisse de l'activité d'entretien-rénovation des logements.

L'ANRU* dispose pour sa part d'une enveloppe supplémentaire de 350 M€ pour accélérer la réalisation du programme national de rénovation urbaine.

Figure 10 : Evolution de l'activité liée à l'entretien-amélioration du logement



Sources : Baromètre de l'entretien-amélioration du logement (ANAH, CAH, CGDD/BAESP) ; CGDD/SEEIDD/BAESP pour les prévisions 2009, mai 2009

Dans le bâtiment non résidentiel, le neuf est également plus touché que la maintenance

A l'instar du logement, l'activité de construction des bâtiments non résidentiels chute, tandis que l'entretien-amélioration se maintient (figure 11).

Une construction neuve bâtiment non résidentiel en net repli

Au global, l'activité du bâtiment non résidentiel neuf devrait diminuer de 7,4 à 10,3 % en 2009.

Ce segment de marché est très sensible à la conjoncture économique puisqu'il dépend, en premier lieu, des investissements de capacité des entreprises privées, qui représentent 70 % de la commande. Or, la crise pesant, d'une part, sur l'accès au crédit des commanditaires et diminuant, d'autre part, leurs besoins d'extension des capacités de production, elle réduit l'activité de construction de locaux industriels. Celle-ci devrait chuter de 9,1 à 12,1 %.

La construction neuve publique (partagée entre les collectivités locales, 20 % et l'Etat, 10 %) se contracterait pour sa part de 4,0 à 6,9 %, diminution amortie par le plan

« Hôpital 2012 », qui devrait soutenir la construction dans le domaine de la santé.

Une activité d'entretien-amélioration stable

L'activité d'entretien-amélioration évoluerait dans une fourchette comprise entre - 0,8 et + 0,4 % en 2009, bénéficiant des premiers effets du Grenelle Environnement et des mesures du plan de relance.

Les perspectives de marché en matière de rénovation énergétique sont réelles et les opérateurs publics notamment devraient commencer à investir dans ce domaine ainsi que dans des travaux de mise en conformité en matière d'accessibilité de leurs établissements.

L'entretien du BNR devrait bénéficier, dès 2009, du programme d'investissement public engagé dans le cadre du plan de relance qui consacre 731 M€ à l'accélération d'opérations de rénovation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et 620 M€ à la rénovation du patrimoine culturel et du parc immobilier de la Justice et de la Défense. Il devrait par ailleurs bénéficier des 200 M€ de dotation exceptionnelle dans le cadre du programme Etat exemplaire.

L'activité dans les travaux publics en 2009, un repli compris entre - 4,2 et - 5,2 %

La commande publique diminuerait de nouveau en 2009 en raison de la contraction des dépenses en travaux publics des collectivités locales, sous le double effet du cycle électoral communal et de la crise économique. Cette diminution prévisible des dépenses des collectivités locales devrait toutefois être atténuée par la mesure de soutien à l'investissement des collectivités locales : le remboursement anticipé –soit dès 2009– du Fonds de compensation de la TVA 2008 au lieu du terme normal de 2010 aux collectivités qui augmenteront, en 2009, leurs dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne 2004-2007.

La commande des entreprises nationales, pour sa part, augmenterait sensiblement en 2009, sous l'effet de la hausse des dépenses en travaux publics de VNF et de RFF, qui bénéficient du programme exceptionnel d'investissement public dans les infrastructures de transport ferroviaires et fluviales, des investissements supplémentaires de la RATP dans les lignes de métro 4, 8 et 12 ainsi que des investissements supplémentaires dans les infrastructures énergétiques.

La commande publique est soutenue aussi par le budget de l'Etat dédié aux infrastructures routières, qui augmente sensiblement en 2009, dynamisé par le plan de relance, pour remettre le réseau routier national non concédé en état plus rapidement et accélérer la sécurisation de ce réseau, en priorité des tunnels, particulièrement en Ile-de-France.

Par ailleurs, comme l'a prévu le Grenelle Environnement, l'Etat participe au développement des transports durables. D'ici 2011, il contribuera ainsi au financement de 50 projets de transports collectifs en site propre (tramways, bus en site propre et métro) à hauteur de 800 M€.

La commande privée fléchirait, pour sa part, de 11 %,

Figure 11 : Prévisions 2009 de construction neuve des bâtiments non résidentiels

	2009/2008 (en %)	
	Hyp. Haute	Hyp. Basse
Surfaces autorisées (m²)	- 5,8	- 10,8
Bureaux	-10,0	- 15,0
Commerces	- 5,0	- 10,0
Industrie	- 11,0	- 16,0
Enseignement, santé, culture, loisirs	+ 4,6	- 0,4
Autres	- 1,0	- 6,0
Surfaces commencées (m²)	- 5,0	- 9,0
Bureaux	- 8,0	- 12,0
Commerces	- 6,2	- 10,3
Industrie	- 9,0	- 13,0
Enseignement, santé, culture, loisirs	+ 2,6	- 1,4
Autres	- 0,2	- 4,1
Activité de construction neuve (chiffre d'affaires)	- 7,4	- 10,3
Bureaux	- 7,9	- 10,8
Commerces	- 8,8	- 11,7
Industrie	- 9,1	- 12,1
Enseignement, santé, culture, loisirs	- 4,0	- 6,9
Autres	- 12,1	- 15,0
Activité d'entretien-amélioration (CA)	+ 0,4	- 0,8
Activité (neuf et entretien-amélioration) (CA)	- 3,2	- 5,2

Champ : métropole, hors bâtiments agricoles et locaux de stockage agricoles et non agricoles

Source : CGDD/SEEIDD/BAESP, mai 2009

compte tenu de la diminution des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) associés à la construction de bâtiments (non résidentiels et logements). Seules les dépenses des sociétés d'autoroutes augmenteraient en 2009 avec la montée en puissance de chantiers comme ceux de l'A65 entre Langon et Pau ou du tronçon Balbigny-La Tour de Salvagny de l'A89.

En 2009, l'emploi du secteur doit connaître un net recul

Quels que soient les volumes d'activité envisagés cette diminution devrait toucher l'ensemble des effectifs, le secteur demeurant toutefois l'une des grosses industries de main-d'œuvre du pays, avec un nombre d'actifs-salariés propres aux entreprises, personnel intérimaire et non-salariés- compris entre 1 840 000 et 1 868 000 à la fin de l'année.

Les entreprises devraient continuer à faire plutôt porter sur l'intérim l'ajustement de leur main-d'œuvre, en sus des moyens « traditionnels » du maintien des effectifs en période de recul d'activité que sont la baisse du temps de travail, l'envoi en formation ou les congés payés.

Dans l'hypothèse d'un léger recul du temps de travail hebdomadaire (de - 0,2 % à - 0,3 %), d'une quasi-disparition des goulots de production dus au manque de personnel et d'une baisse de la productivité apparente du travail par tête, de 1,2 à 2 points suivant les segments

d'activité, la diminution des effectifs pourrait atteindre (figure 12) :

- en hypothèse haute d'activité : - 33 000 personnes, soit - 20 000 salariés « permanents » et - 13 000 intérimaires. Le bâtiment limiterait ses pertes à - 17 000 emplois « permanents » (- 1,4 %) et - 7 000 équivalents-temps plein dans l'intérim (- 6,8 %). Les TP verraient leur effectif propre diminuer modérément (- 3 000 personnes, soit - 1,1 %), mais se sépareraient de 6 000 intérimaires (- 15 %) ;

- en hypothèse basse d'activité : - 61 000 emplois, résultant d'une baisse de 39 000 du nombre des salariés « permanents » et de 22 000 équivalents-temps plein dans l'intérim. Le bâtiment enregistrerait 35 000 pertes nettes de postes (- 2,9 %) et recourrait à 15 000 équivalents-temps plein en moins via l'intérim (- 14,6 %). Les travaux publics réduiraient, quant à eux, leur effectif salarié permanent de 4 000 (- 1,4 %) tout en comprimant prioritairement leur contingent d'intérimaires : - 7 000 (- 17,5 %).

Hors intérim, l'effectif total des salariés du secteur devrait être compris, fin 2009, entre 1 447 000 et 1 466 000, soit son niveau du second semestre de 2007.

L'intérim, devrait, à ce titre, régresser plus vite et représenter, en 2009, entre 121 000 et 130 000 équivalents-salariés annuels, ramenant le taux de recours à cette forme d'emploi à moins de 9 % contre 10,3 % en 2007.

Figure 12 : L'emploi de la construction en 2008 et prévisions 2009

	2008			Prévisions 2009			
	Variation		Effectif au 31/12/2008	Hypothèse haute		Hypothèse basse	
	(en nombre)	(en %)		(en nombre)	(en %)	(en nombre)	(en %)
Salariés (hors intérim) (1)	+ 13 000	+ 0,9	1 486 000	- 20 000	- 1,3	- 39 000	- 2,6
dont : bâtiment	+ 13 000	+ 1,1	1 208 000	- 17 000	- 1,4	- 35 000	- 2,9
TP	0	0	278 000	- 3 000	- 1,1	- 4 000	- 1,4
Intérim (en ETP) (2)	- 7 000	- 4,7	143 000	- 13 000	- 9,1	- 22 000	- 15,4
dont : bâtiment	- 2 000	- 1,9	103 000	- 7 000	- 6,8	- 15 000	- 14,6
TP	- 5 000	- 11,1	40 000	- 6 000	- 15	- 7 000	- 17,5
TOTAL SALARIES	+ 6 000	+ 0,4	1 629 000	- 33 000	- 2	- 61 000	- 3,7
Demandeurs d'emploi (3)	+ 52 000	+ 32,8	212 000	+ 65 000	+30,7	+ 90 000	+ 42,5

Sources : (1) INSEE ; (2) traitement CGDD/SEEIDD/BAESP, d'après DARES ; (3) Pôle Emploi

Moins de débouchés et forte progression du chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi pour un métier du secteur, pourrait passer de 212 000 à la fin de 2008 à un niveau compris entre 277 000 et 302 000, soit une hausse de 65 000 à 90 000 (+ 30,7 % à + 41,5 %). Au débauchage d'une partie des actuels actifs du secteur pourrait s'ajouter une fraction du flux des jeunes ayant récemment achevé un cursus BTP.

Ces derniers, en nombre croissant durant les années 2000 sont plus vulnérables devant le retournement du marché du travail.

Les goulots de production dus au manque de personnel deviennent, en 2009, un phénomène marginal. Selon les enquêtes d'opinion (voir source et méthode) menées auprès des entrepreneurs en avril, seules 6 % des entreprises de travaux publics et 5 % de celles du bâtiment ne peuvent produire davantage faute de personnel. Des taux aussi bas n'ont pas été observés depuis dix ans. ●

Sources et méthode

Les estimations 2008 et prévisions 2009 -à trois trimestres- d'activité et d'emploi dans la construction ont été arrêtées en mai 2009. Elles s'appuient principalement sur les indicateurs avancés de la construction disponibles au mois de mai 2009 -dont la liste figure ci-dessous- et, pour les travaux publics, sur une enquête spécifique par maître d'ouvrage.

Principaux indicateurs avancés de la construction :

- Les statistiques de permis de construire et de mises en chantier pour la construction neuve de bâtiments (source : CGDD/SOeS-SITADEL). L'activité liée à la construction neuve de bâtiment en est déduite grâce à l'utilisation de grilles de délais de chantier ;
 - Le baromètre trimestriel de l'entretien-amélioration du bâtiment financé par le CGDD, l'Anah et le Club de l'amélioration dans l'habitat ;
 - L'enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment de l'Insee ;
 - L'enquête mensuelle d'activité de la FNTP ;
 - L'enquête trimestrielle d'opinion Insee/FNTP ;
 - Les statistiques d'emploi (Insee, Unedic et ministère de l'Emploi).
- A également été prise en compte, pour 2008, l'estimation faite par l'INSEE, en mai 2009, de l'évolution du PIB (+ 0,3 % en 2008) et de ses composantes.

Définitions

- **La commande publique** regroupe les dépenses en travaux publics de l'Etat, des collectivités locales, des grandes entreprises nationales et des opérateurs de l'Etat (EDF, RTE, GDF jusqu'en 2007, RFF, RATP, ADP, VNF, grands projets portuaires).
- **La commande privée** regroupe, essentiellement, les dépenses des sociétés d'autoroute, les dépenses liées aux travaux de voirie et réseaux divers associés au bâtiment et les dépenses en travaux publics des autres entreprises privées.
- **Demandeurs d'emploi de catégorie 1** ou DEFM de catégorie 1 : demandeurs d'emploi en fin de mois pour un travail à temps complet et n'ayant pas travaillé plus de 78 heures dans le mois de l'inscription.

Pour 2009, les prévisions construction tiennent aussi compte, dans une moindre mesure, des prévisions macroéconomiques du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Celui-ci prévoyait, au mois de mars dernier, une contraction de 1,5 % du PIB en 2009, « dans un contexte d'incertitude cependant extrêmement élevé » (Source : Perspectives économiques 2009-2011). Il a annoncé, le 15 mai dernier, une baisse d'environ 3 % pour l'année. Cette révision ne modifie pas les prévisions du BAESP principalement fondées sur les indicateurs avancés de la construction. Elle amène à considérer l'hypothèse basse comme la plus probable.

Les différentes composantes du PIB (investissements des administrations, des entreprises non-financières et des ménages) sont soumises elles-mêmes à des aléas.

L'ensemble de ces éléments conduit le BAESP à effectuer deux hypothèses d'évolution d'activité.

Il formule par ailleurs des hypothèses d'évolution sur les prix :

- Bâtiment : + 4,6 % en 2008 ; + 2,9 % en 2009 ;
- Travaux Publics : + 4,9 % en 2008 ; + 2 % en 2009.

Celles-ci s'appuient notamment sur l'évolution du BT01, de l'ICC (indice du coût de la construction), de l'IPEA (indice des prix de l'entretien-amélioration du logement), du TP01 et de l'IPC (indice des prix à la consommation).

Sigles

- ANAH** : Agence Nationale pour l'Habitat.
- ANRU** : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.
- FCTVA** : Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a pour objet la compensation par l'Etat aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements (source : Insee).
- Loi TEPA** : Loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat.
- PALULOS** : Prime à l'amélioration du logement à usage locatif et social.
- TFPB** : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

Pour en savoir plus :

Cette étude a été réalisée par :

Sarah QUATRESOUS - Tél. 01 40 81 26 66

Dominique TRILLAT - Tél. 01 40 81 26 68.

Y ont également participé **Christian RENTZSCH** et **Régis HAIAT**.

Le dossier complet de la réunion de conjoncture du 17 juin 2009 est disponible sur :

www.btp.equipement.gouv.fr, Economie, conjoncture du BTP.